Convocation - Élections de marguilliers (ères), et

Appel de candidats et candidates

Conformément à l'article 50 de la *Loi sur les fabriques*, une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse de Saint-Matthieu se tiendra le **dimanche 13 décembre 2026**. L'objectif de cette rencontre est l'élection de deux (2) marguilliers dont le mandat prendra fin le **31 décembre 2026**:

- **Mme. Ginette Arsenault**, qui est éligible à se représenter;
- **M. Jérôme Dupuis,** qui n'est pas éligible à se représenter; et
- **Un poste vacant à combler** à cause d'un déménagement. Ce mandat sera pour une période de deux ans.

Nous sommes à la recherche de candidates et candidats intéressé(e)s à s'engager au service de la fabrique en tant que marguilliers ou marguillières. Pour présenter votre candidature, vous devez remplir les trois (3) conditions suivantes :

1. Être âgé(e) de 18 ans ou plus;
2. Être baptisé(e) dans la foi catholique romaine;
3. Résider sur le territoire de la paroisse.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de la paroisse, soit :

- Par téléphone : **819 568-4305**
- Par courriel : **stmatthieu@videotron.ca**

Le président d'assemblée, paroisse de Saint-Matthieu

André Bouchard